



2024, volume I

Faits saillants du chapitre 5

Aucun plan n'est en place pour utiliser les fonds pour les Néo-Brunswickois méritants

Le ministère de la Santé n'a pas une compréhension adéquate de la Fiducie

Après 46 ans, les souhaits du donateur n'ont pas été respectés

Conclusions générales

Notre travail d'audit du Fonds en fiducie n° 9 de la santé mentale a permis de conclure que le ministère de la Santé n'a pas réussi à s'acquitter efficacement de ses obligations à l'égard de la Fiducie. Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor ont rempli leurs obligations à l'égard de la Fiducie de manière efficace.